



## FICHE DE POSTE

### 1 - INTITULE DU POSTE – CLASSEMENT DU POSTE

Technicien d'intervention réseau

### 2 – DESCRIPTIF DU POSTE

**Intitulé du service :** Service Exploitation Electricité

**Missions du service :** Conduit et exploitation du réseau électrique

Connaissance des règles de sécurité et d'intervention sur ouvrage et installations électrique du domaine BT et HTA.

Assure les travaux hors tension sur les réseaux aériens et souterrain BT, HTA et EP.

Assure les travaux sous tension sur les réseaux BT AER/EME/TER IND/SOU CIS

Peut être chargé de consignation des réseaux HTA et BT.

Assure le suivi des piquetages des réseaux avant travaux.

Assure l'exécution du déploiement du compteur Linky.

Assure les interventions chez les clients, des opérations techniques, sur le réseau de distribution HTA et BT, aérien et souterrain mais aussi la réalisation, en astreinte 7/7J et 24/24H sur le périmètre d'exploitation du GRD électricité Energis.

Réalisation de TOP et des point sécurités.

Apporte les éléments nécessaires à la réalisation de la cartographie des réseaux.

Effectue des coupures chez les clients dans le cadre du recouvrement.

L'exécution de travaux et de la maintenance préventive, curative, corrective, sur le réseau d'éclairage public, signalisation routière lumineuse et l'éclairage de Noël.

Déploiement de l'éclairage en LED.

Être acteur de sa sécurité et celles des autres agents.

Contribue à véhiculer une image favorable de l'entreprise par la qualité de ses interventions.

### 3 – RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

- Rattaché au Responsable du Service Electrique

### 4 – CONTEXTE DE LA SITUATION DE TRAVAIL

Astreinte (\*) OUI

Contrainte/Disponibilité :

- Horaires de travail « normaux » conformément aux dispositions du protocole d'accord 35h V3.



- Disponibilité requise en fonction des contraintes activées par les interventions sur chantiers, formations, réunions ...

(\*) barrer les mentions inutiles

## 5 - EXIGENCES DU POSTE

- CACES nacelles et travaux en hauteur, règle de balisage et signalisation routière.
- Habilitations électriques :
- BT : B2T et B1T (AER/EME/TER IND/SOU CIS), B2V, B1V, BC, BR.
- HTA : H1V, H2V, HC